

Cérémonies de remise du premier drapeau à l'Ecole Militaire Préparatoire Technique du Mans

Extrait du quotidien *Le Maine Libre* du 28 mai 1959
retranscrit par Jacques Quénivet (LM56-61)



Titre de l' article, (en page 4):

**Hier, au cours d'une impressionnante prise d'armes,
M. Hilleret, représentant la municipalité mancelle a remis à l'E.M.P.T.
le drapeau offert par la Ville du Mans.**

Il ne semble pas nécessaire de souligner une fois de plus l'incomparable essor de l'Ecole Militaire Préparatoire Technique qui, depuis son installation au Quartier Paixhans , a vu ses éléments passer de quelques centaines à plus d'un millier et son influence grandir au fur et à mesure que les succès aux examens couronnaient les efforts des professeurs et de leurs disciples.

L'EMPT du Mans, primitivement filiale de l'E.M.P.T. de Tulle, a conquis par ailleurs droit de cité par l'excellente tenue des jeunes gens qui la fréquentent et la participation toujours appréciée qu'ils apportent, dans la mesure de leurs possibilités, aux manifestations mancelles. C'était hier journée faste à l'E.M .P.T. puisque celle-ci devait recevoir, enfin, son drapeau offert par la Ville du Mans, une journée néanmoins empreinte d'une certaine mélancolie puisqu'elle coïncidait, où presque, avec le départ de son commandant le **Colonel Perrault**.

Succédant au premier commandant de l'école, le **Colonel Saint-Upéry**, le colonel Perrault a su, en effet, y prolonger ce climat de confiance et de camaraderie, qui en font une grande et indivisible famille où chacun collabore dans un esprit de très large union à la prospérité et au renom de toute l'école.

Le résultat est de ceux qui autorisent les plus grands espoirs et si l'E.M.P.T. bénéficie de la sympathie unanime des Manceaux, elle peut se flatter d'avoir également conquis l'attention de l'autorité militaire.

Nous n'en voulons pour preuve que l'empressement que le **Général ZELLER, chef d'état major général de l' Armée de Terre**, a mis à s'associer à une manifestation qui, sur le plan local comme sur le plan national, constitue un témoignage direct de l'intérêt que portent en haut lieu, les chefs militaires à la formation technique d'une jeunesse appelée non seulement à grossir les cadres de l'Armée, mais encore à devenir pour les industriels des auxiliaires aussi précieux que compétents.

Il n'est pas inutile de rappeler que dans une école où le culte du devoir et de l'abnégation sont à la base d'une formation virile et patriotique, le drapeau national est un symbole qui concrétise et encourage l'ensemble des activités.

Mais, si étonnant que cela puisse paraître, l'E.M.P.T. du Mans ne disposait pas de cet emblème qui galvanise les efforts et suscite par sa seule présence tous les dévouements, parce qu'il est l'image de la Patrie.

L'E.M.P.T. s'était vu confier le drapeau de l'école de Montreuil, et c'est au colonel Perrault et à la municipalité mancelle qui le lui a offert, qu'elle doit d'avoir, depuis hier, son propre emblème.

Faut il s'étonner dès lors que cette étape importante et solennelle ait été, de par la volonté de son commandant et de son état-major, entouré d'un cérémonial exceptionnel, auquel s'associèrent de nombreuses personnalités militaires, civiles et religieuses, et qu'elle ait donné lieu à une manifestation dont l'ampleur et l'importance n'avaient jamais été atteintes.

HOMMAGE SOLENNEL AUX HEROS SARTHOIS

Avant la cérémonie proprement dite ayant pour cadre la cour d'honneur de l'école, un hommage fut rendu aux héros sarthois des deux guerres et aux résistants qui luttèrent dans l'armée clandestine avec un courage et une abnégation à laquelle on ne rendra jamais assez hommage.

De bonne heure, l'E.M.P.T., précédée de la musique, parcourut les rues de la cité pour se rendre d'abord au monument de la Victoire, square La Fayette, puis au monument de la Résistance, place Aristide Briand.

Des gerbes furent déposées et une minute de silence invita les jeunes à se recueillir dans le souvenir de leurs aînés qui leur ont tracé le chemin du dévouement et du sacrifice ;

LA REMISE DU DRAPEAU

C'est à 10h.45 que, dans la cour d'honneur du Quartier Paixhans, se déroula cette cérémonie. Les Batteries sont rangées dans un ordre impeccable sur les trois côtés de l'immense quadrilatère que domine le mât où flottent les trois couleurs. A gauche, la musique sous les ordres du Major Roger, **le drapeau de l'école de Montreuil porté par Joseph ZYS**, élève de la première Batterie, et sa garde.

A droite de l'entrée, les personnalités civiles et militaires, les familles des cadres et des élèves ; à gauche les Professeurs civils autour de M. Bourrier, Principal, et les cadres.

Près de la grille, un piquet d'honneur qui accueillera une à une les personnalités.

A 10h.45 exactement, une sonnerie annonce l'arrivée du Général ZELLER et des personnalités militaires qui l'accompagnent.

Le colonel Perrault accueille le chef d'état-major de l'Armée pendant que l'école entière, placée sous le commandement du lieutenant-colonel Boinot, se fige dans un impressionnant « garde à vous ».

Le Général d'Armée se dirige à pas rapides vers le drapeau qu'il salue longuement pendant que la musique exécute « Au Drapeau » puis l'Hymne national.

La revue des élèves est promptement achevée et le Général et sa suite prennent place au centre du terrain où les drapeaux des sociétés d'anciens combattants font une haie d'honneur.

C'est alors que se déroule le cérémonial prévu.

Le drapeau de l'école de Montreuil, qui fut jusqu'alors le seul emblème de l'école, est symboliquement remis au colonel NAGEOTTE, commandant l'E.M.P.T. de Tulle.

Puis M. HILLERET, adjoint représentant M. CHAPALAIN, député-Maire du Mans, actuellement chargé de mission aux Etats-Unis, se saisit du drapeau offert par la ville du Mans, le remet au Général ZELLER, qui le dépose entre les mains du colonel PERRAULT, lequel le confie au jeune Robert Montrocher, élève de la première Batterie, qui aura ainsi l'honneur de le porter pour la première fois devant tous ces camarades de l'Ecole.

REMISE DE DECORATIONS

On devait très justement profiter de cette manifestation pour honorer un officier et un sous-officier des cadres.

Le Général Zeller remis la Croix de la Valeur Militaire au lieutenant Le Gueu et au maréchal des logis Hellet, haute distinction que leur valut à l'un et à l'autre leur courageuse conduite en Algérie, conduite que rappela le colonel Perrault en donnant lecture des élogieuses citations dont ils furent l'objet.

DEFILE ET HOMMAGE AUX MORTS DE L'ECOLE

Un brillant défilé entraîné par la musique suivit. Les deux drapeaux, entourés de leur garde d'honneur, précédaient les diverses formations en tête desquelles nous avons remarqué celle des Anciens, actuellement élèves aux Arts et Métiers et que terminait le peloton des sous-officiers inscrits aux cours de perfectionnement.

Peu après, **le Général Zeller et le colonel Perrault déposaient une gerbe au pied du monument qui, dans le hall d'honneur, rappelle le souvenir des anciens élèves morts pour la France, déjà, en Indochine, en Tunisie, et en Algérie.**

Une fois de plus retentit la sonnerie « Aux Morts » signal d'un unanime recueillement.

Les notes plus claires et plus vibrantes du « Salut au Drapeau » invitent l'assistance à saluer une nouvelle fois l'emblème de l'école et de la France. Par delà les deuils et sacrifices, en effet, et malgré eux, la Patrie doit vivre. Elle continue forte à la fois de l'abnégation de ses fils et du dévouement que ne lui ménageront pas ceux qui ont été comme eux formés à l'école du devoir et du patriotisme.

C'est le moment émouvant que choisit le colonel Perrault pour remercier ceux qui se sont associés à cette mémorable cérémonie et commenter devant ses « garçons », qu'il va prochainement quitter, la nouvelle devise de l'école :

INSTRUITS - DROITS - ADROITS

Une devise qui leur rappelle à la fois la triple ambition qui doit être la leur : celle d'une culture intellectuelle sérieuse, d'une formation morale irréprochable, en même temps que l'acquisition des connaissances techniques qui feront d'eux l'élite de l'armée et de la nation.

Le chant des enfants de troupe chanté par tous les élèves fut le point final de cette manifestation.

Nous ne saurions conclure sans nous faire l'interprète auprès du colonel Perrault, des sentiments de reconnaissance que tiennent à lui exprimer les familles des élèves pour le dévouement compréhensif dont il a fait preuve durant son commandement et l'impulsion qu'il a su donner à l'E.M.P.T., une école militaire de qualité dont notre ville se montre très justement fière et lui adresser nos vœux d'une longue et heureuse retraite.

Cet article est illustré par différentes photos :

(les photos découpées dans ce quotidien sont trop jaunies et ne peuvent malheureusement pas être reproduites)

Une 1^{ère} photo : avec le titre suivant « L'E.M.P.T. du Mans reçoit son drapeau. M. Hilleret, adjoint, remet au Général Zeller le drapeau offert par la ville du Mans à l'E.M.P.T. »

Sur cette photo on distingue : en arrière plan le bâtiment de la 3^{ème} et 2^{ème} Batterie avec les différents pelotons d'élèves alignés devant, et en 1^{er} plan, de gauche à droite, **l'élève Joseph ZYS, M. Hilleret adjoint au Maire du Mans, le Général d'Armée Zeller recevant le drapeau offert par la ville du Mans , et le Colonel Perrault .**

Une 2^{ème} photo, sous titrée : « les personnalités au cours de la prise d'armes » où on y distingue entre autres **l'Ingénieur Général Aubert , Directeur Central du Matériel**

Une 3^{ème} photo, sous titrée : « Au fronton du hall d'honneur s'inscrit désormais la fière devise de l'Ecole : « **Instruits – Droits – Adroits** », on y perçoit les gardes d'honneur du drapeau de l'école de Montreuil et le nouveau drapeau de l'E.M.P.T.

Une 4^{ème} photo sous titrée : « le défilé rue Gambetta », montre la musique de l'E.M.P.T. dans cette rue du Mans.

Une 5^{ème} photo sous titrée : « Le lieutenant Le Gueu et le maréchal des logis Hellet reçoivent la Croix de la Valeur militaire », on y distingue de gauche à droite : l'élève **Joseph ZYS** portant le drapeau de l'école, le Lieutenant Le Gueu, le Maréchal des Logis Hellet, le **général d'armée Zeller** épinglant la décoration au MdL Hellet.

Une 6^{ème} photo sous titrée : « Au monument de la Victoire », on y distingue, sur la gauche un peloton en armes de l'E.M.P.T. présentant les armes, puis, saluant durant la sonnerie « Aux Morts », de gauche à droite, l'élève **Marc Baney** (terminale MT), le **colonel Perrault**, l'élève **Max Régnier** (terminale MT).

Un encart du quotidien dressait la liste des personnalités présentes à cette cérémonie :

Les personnalités militaires ...

Le Général d'Armée Zeller, chef d'état-major de l'Armée de Terre.

Les généraux Aubert, Directeur Central du Matériel ; Masson, commandant la 3^{ème} Région militaire ; De Labarthe, commandant adjoint ; De Lambilly, commandant le groupe des subdivisions ; le médecin général D'Audibert Caille Du Bourguet, Directeur du Service de santé de la 3^{ème} Région ; Intendant général Juramy.

Les colonels Blondet, adjoint au Directeur central du Matériel ; Berger, représentant le colonel commandant le Génie de la 3^{ème} Région ; Montagnon, commandant le Prytanée Militaire de La Flèche ; Meignier, commandant la 3^{ème} Légion bis de Gendarmerie ; Chanteau, Directeur du Matériel de la 3^{ème} Région ; Jouslin De Noray, adjoint au général De Lambilly ; médecin-colonel Janand, Directeur du service de santé de la place du Mans .

Les lieutenants-colonels Veste, commandant le C.I.T. 153 à Auvours ; Roque, Directeur de l'E.R.G.M. à Aubigné-Racan ; Guiochon, adjoint à la 3^{ème} Légion bis ; Coustère, commandant le groupement de Gendarmerie de la Sarthe ; Viard De Lecat, commandant l'E.R.G.M. Au ;

L'ingénieur en chef Planté... (...*qui succédera au Colonel Perrault à la tête de l' E.M.P.T. du Mans*)

Salm, commandant l'E.M.E.H. La Boissière ; Nageotte, commandant l'E.M.P.T. de Tulle ; intendant de 1^{ère} classe Chapuisat ; Intendant militaire Le Gaudu ; Ingénieur militaire en chef Pourquié, Directeur de l'Atelier de Fabrication ; Commandant Mezil, gestionnaire des subsistances ; Rousselet, commandant le C.M. 117 ; Boiziau, chef d'arrondissement des travaux du Génie ; Boizou, commandant l'E.M.P. d'Autun ; Robert, commandant l'E.M.P. des Andelys ; De Lambert, de l'état-major du groupe des subdivisions ; Laplace, commandant la compagnie de C.R.S. du Mans.

Le colonel Perrault, commandant l'E.M.P.T.

Le lieutenant-colonel Boinot, commandant adjoint de l'E.M.P.T.

M. Bourrier, Principal, et les professeurs détachés à l'école ; les officiers du cadre

M. l'abbé Max Gaultier, aumônier

M. l'abbé Godbert, aumônier adjoint.

Les personnalités civiles et religieuses...

M. Grange, Secrétaire général représentant M. le Préfet.

M. Hilleret, adjoint, représentant M. Chapalain, Député-Maire du Mans

M. Coatanooan, Trésorier-payeur général ; M. Jamet, Président du Tribunal Civil ; MM. Bénistant et Mareuil, Inspecteurs de l'enseignement technique.

Mgr Chevalier, évêque du Mans.

Pasteur Benoit.

M. Mautaint, chef du service départemental de la jeunesse et des sports ; M. Girard, proviseur du Lycée de garçons ; M. Graffin, directeur du Centre Public d'Apprentissage de Funay ; M. Daguet, directeur des services de la Chambre de commerce.

M. Vernerey, commissaire aux Renseignements Généraux ; M. Pallusières, commissaire central ;

Mlle Regoin, secrétaire de l'Office des Anciens combattants ; Mme Chapalain (*épouse de M. le Député Maire de la Ville du Mans*).

M. Lemoigne, ingénieur en chef directeur de la manufacture des tabacs ; M. Naboulet, directeur départemental des P.T.T. ; M. Croizat, Directeur de l'E.D.F. ; M. Dalifart, chancelier, représentant M. Bouveret, consul de

Belgique ; M. Henry, directeur du Centre d'Orientation Professionnelle ; M. Blavot, président du comité d'entente des A.C..

Commandant Le François (*ancien commandant en second d l'E.M.P.T.*);

commandant Jeanpert, président du 106^{ième} R.A.L..

Les Présidents des amicales régimentaires et patriotiques.

=====
[Commentaire de J. Quéniwet](#)

Source : j'ai retranscrit ci-après les éléments découpés en son temps par moi-même dans le journal « **Le Maine Libre** », **daté du 28 mai 1959**. (*j'ai retrouvé cet article avec ses photos dans les affaires de mes Parents après leur décès en 1981/82, articles que je leur avais envoyé par courrier quand j' étais élève de l'E.M.P.T. ; j'ai participé à ces cérémonies comme membre de la musique de l'E.M.P.T.*).

=====